

LA FAMILLE FALCIMAIGNE

Les fabricants de parapluies à Paris au XIX^e siècle

Joseph Falcimaigne s'installe à Paris (1785-1862)

Joseph Antoine, né le 19 mars 1785 à Allanche, s'y est marié le 7 février 1810 avec **Françoise BERNUS**, fille d'un propriétaire cultivateur aisé de Peyrusse. Par elle, nous descendons des notaires Gaultier de Peyrusse et de la famille Dabin d'Allanche

Ils ont eu 3 fils qui sont les ancêtres des descendants actuels :

- Michel, né le 14 mars 1812 à Allanche, ancêtre de la branche cousine de Jean et Michel Falcimaigne, retrouvés en 2000.
- **Hugues**, né le 19 juillet 1814 à Allanche, ancêtre de la branche d'Anne Falcimaigne.
- Antoine, né le 2 juillet 1816 à Allanche, ancêtre d'une lignée de filles aboutissant à Guy Debargue, un cousin retrouvé en 2009.

Françoise Bernus meurt à Allanche quelques mois après la naissance d'Antoine, le 22 décembre 1816, à l'âge de 28 ans. La cause du décès n'est pas connue. Résulte-t-il de complications tardives de l'accouchement ou bien des conditions climatiques désastreuses de l'année 1816 ?

Les actes de cette succession montrent que le couple n'a pas eu d'autres enfants que les trois garçons mentionnés ci-dessus.

Devenu veuf à 31 ans, Joseph ne s'est pas remarié, comme son grand-père auparavant, mais sa mère est toujours vivante et l'aide très probablement à élever ses trois enfants. Il reste boucher à Allanche avec son père et il est cité dans le contrat de mariage de son frère Pierre en 1818 dont il est témoin, puis dans celui de sa sœur Marie-Anne en 1824.

Cependant, les difficultés ont peut-être déjà commencées avec la boucherie car le 2 avril 1815 Hugues Falcimaigne vend à son fils Joseph Antoine un ensemble de terres et surtout la boutique double qui est située sur la grande rue près de la place St-Joseph.

La période qui suit se caractérise par un grand changement tant géographique que professionnel, et fait que les Falcimaigne sont devenus parisiens. Peut-être est-ce une période de transition pendant laquelle Joseph commence à prendre pied à Paris tout en gardant ses intérêts à Allanche.

Cependant, l'acte de mariage d'Antoine laisse penser que Joseph quitte Allanche vers 1830. Il a 45 ans. En 1835, il est marchand de parapluies à Paris, 19 rue des Francs-Bourgeois. Après le décès

La succession de Françoise Bernus

La succession de Françoise est réglée en 1817. Elle s'élève à 5 000 francs. Joseph-Antoine récupère pour ses enfants les 4 000 francs de la dot de Françoise qui n'avaient pas été payés par la famille de l'épouse. Entre temps ses deux parents sont décédés, de même qu'un jeune frère et une jeune sœur de Françoise. Il ne reste de la fratrie Bernus que Michel et Marie-Anne, la future belle mère d'Antoine (dont curieusement les actes ne parlent absolument pas). C'est Michel Bernus¹, le frère de Françoise qui a succédé à son père, qui acquitte cette dette.

Joseph Falcimaigne et Michel Bernus s'accordent dans un acte notarié d'après lequel le second verse au premier les 4 000 francs restant de la dot plus un forfait de 1 000 francs pour le reste de la succession des parents. C'est assez étonnant que Joseph accepte une somme forfaitaire de 1 000 francs et ne fasse pas faire d'inventaire. Il renonce aussi implicitement aux intérêts de retard sur le paiement de la dot dont il n'est absolument plus question. Il avait peut-être un besoin urgent d'argent. L'acte notarié donne en plus quelques

de sa mère survenu au début de l'année, il vend tous ses biens immobiliers à Allanche, mais mandate ses deux fils ainés à cet effet sans se rendre lui-même sur place. En 1838, il habite au 27 ou 29 rue

La vente du 23 août 1835 et ses suites

Il s'agit de la vente des biens immobiliers de Joseph Falcimaigne à l'aubergiste Antoine Baguès pour 8 000 francs dont nous avons l'acte.

Le vendeur, Joseph, est marchand de parapluies habitant à Paris 19 rue des Francs Bourgeois, non loin donc du domicile de la rue des Rosiers que nous lui connaîtrons en 1838. Il n'est pas présent à la vente. Ses fils Michel et Hugues lui servent de mandataires. Antoine n'apparaît pas, mais il est encore mineur en 1835 (19 ans).

Les biens vendus sont à peu près ceux qui étaient cités comme appartenant à Joseph à la fin de l'accord de 1817 avec Michel Bernus, à l'exception de la maison du quartier du Bar mentionnée en 1817 qui semble avoir disparu et d'un jardin à Outrelaigue qui n'était pas cité en 1817.

La vente semble volontaire : Joseph n'a sans doute pas l'intention de revenir à Allanche et vend tous ses biens. Mais Michel et Hugues ne reçoivent que 2 000 francs comptant, car les biens sont hypothéqués à hauteur de 6 000 francs, somme que l'acheteur s'engage à payer aux créanciers du vendeur à raison de 1 000 francs par an.

Cette vente semble avoir été annulée suite à l'intervention d'un surenchérisseur nommé Raynaud. C'est pourquoi, en 1839 ou 1837, Michel et Hugues remboursent à Antoine Baguès, les 2 000 francs qu'il avait versés, augmentés de 364,73 francs d'intérêts (soit environ du 4,6% d'intérêts sur 3 ans et demi environ).

En 1837, Antoine devient majeur et est sur le point de se marier avec sa cousine Marie Pichot (fille de Marie Anne Bernus). D'après un document de 1837, les enfants semblent essayer de récupérer leur part d'héritage de leur mère.

Ce document est difficile à interpréter. N'étant pas sur place, c'est leur oncle Michel Bernus qui avance l'argent et se charge de récupérer la créance. On ne comprend pas bien pourquoi le frère aîné, Michel Falcimaigne, n'est pas mentionné dans le document de 1837 (c'est l'époque où son futur beau-père meurt et il se marie l'année suivante), ni Antoine dans l'autre. De plus, ce qui concerne le surenchérisseur et l'intervention de Michel Bernus n'est pas encore bien clair.

L'acte de 1835 devrait permettre de localiser la boutique Falcimaigne dans Allanche : elle est située à l'angle de la grande rue et de la place Saint-Joseph. Mais cette place semble inconnue actuellement à Allanche. Elle a sans doute changé de nom depuis 1835.

des Rosiers, dans l'ancien 7e arrondissement (4ème actuel) lorsqu'Antoine se marie à Vézé, mais là encore il ne fait pas le déplacement. Clairement, il ne veut pas revoir son père et il ne retournera pas non plus à Allanche en 1846 pour sa succession.

Dès 1840, le Bottin du commerce de Paris présente la première mention des Falcimaigne dans le parapluie : Falcimaigne, parapluies, 65 rue du Faubourg Montmartre, ce qui indique un magasin, avec un autre 1 rue Papillon (à 650 m), celui de Michel son frère..

**Falcimaigne, Faub.- Montmartre,
65 et Papillon, 1.**

En 1841 et 1842, on note toujours un Falcimaigne, parapluies, 65 rue du Faubourg Montmartre, mais en 1843, on ne trouve plus de mention Falcimaigne dans le parapluie.

En 1844 et 1845, on a une fabrique de parapluies 65 rue du Faubourg Montmartre (Falcimaigne jeune) et en 1849 il s'y ajoute (ci-contre) un magasin 87 rue St-Lazare, les deux adresses dans le 9^e actuel et à 800 m l'une de l'autre.

**Falcimaigne jeune, fab. de parapluies, Faub.- Montmartre, 65.
Falcimaigne, cannes et parapluies, St-Lazare, 87.**

On peut donc supposer la fondation par Antoine (jeune – en effet c'est le cadet) vers 29 ans de la fabrique avec le soutien de son père Joseph qui a déjà 60 ans et qui s'occupe davantage de la vente dans un ou des magasins, puis dans celui de la rue St-Lazare. Il est probable que la fabrique ait été fondée par Antoine, car Joseph s'est jusque là toujours qualifié de marchand et non de fabricant.

À cette époque, le 2^e fils Hugues est marchand de nouveautés à Angerville. Et on n'a guère d'informations sur Michel l'aîné entre 1838 et sa mort en 1848 : sa femme est morte en 1841 et il a deux enfants en bas-âge sur les bras.

Joseph Antoine se dit marchand de parapluies en 1848, au moment du décès de son fils aîné Michel, lorsqu'il devient tuteur de ses petits-enfants Virginie et Alexandre. Il est alors domicilié à Paris, rue

Saint-Antoine, passage Saint-Pierre n° 1¹. Ce nouveau domicile est très proche de la rue des Rosiers, mais quand même à 4 km du faubourg Montmartre.

Dans le vieux Paris, le passage Saint Pierre faisait communiquer la rue Saint-Antoine avec le cimetière Saint Paul. Il avait un tracé en équerre avec une seconde ouverture rue Saint-Paul. Il a été démolî en 1910. Des constructions neuves ont été édifiées, notamment un cinéma. Aujourd’hui, le cinéma a disparu et a laissé la place à un magasin Monoprix. Le souvenir du passage reste perpétué par le nom de la rue Neuve Saint-Pierre. Cette rue parallèle à la rue Saint-Antoine a été ouverte en 1922 entre la rue Saint-Paul et la rue Beureillis.



La photographie ci-contre représente l'immeuble de la rue Saint-Antoine sous lequel s'ouvrait le passage Saint-Pierre. Elle a été prise peu de temps avant sa démolition, vers 1910. Notre aïeul a donc connu cet immeuble en 1848 et même le commerce de vins fins au rez-de-chaussée car sa vitrine comporte l'indication « maison fondée en 1788 » (ou 1768). Compte tenu de l'adresse mentionnée dans un acte, *rue Saint-Antoine, 1 passage Saint-Pierre*, on peut même penser qu'il habitait dans cet immeuble dont l'entrée est située dans le passage Saint-Pierre.

Les illustrations suivantes permettent de comparer une gravure de l'extrême opposée du passage Saint-Pierre, parue vers 1875 dans *Paris à travers les âges* de M. Hoffbauer, avec une photographie datant de la même époque que celle de l'immeuble de la rue Saint-Antoine. On reconnaît bien la voûte vers la rue Saint-Paul, les fenêtres de la bâtie et même la grille sur la droite.

En dehors de l'accès qu'il donnait au cimetière Saint-Paul, le passage Saint-Pierre reste connu dans l'histoire comme le point de rassemblement des conjurés de la tentative de coup d'état de Mallet contre Napoléon en 1812.

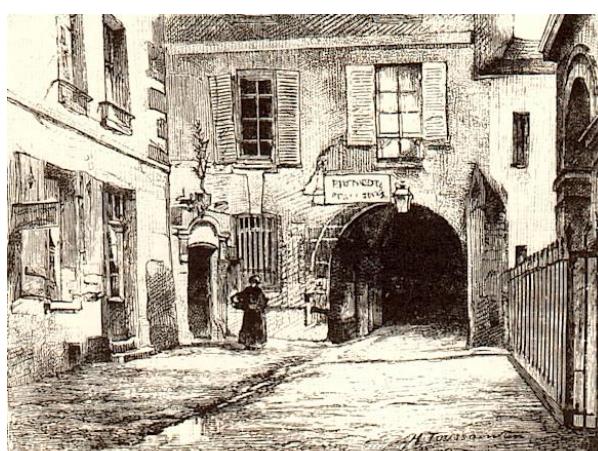


Fig. 6. — Ancienne entrée des charniers du cimetière de Saint-Paul, passage Saint-Pierre.



Joseph meurt le 1^{er} juin 1862 à Paris 4^e². Depuis 1860, les arrondissements de Paris coïncident avec ceux que nous connaissons actuellement. Il est donc décédé à son domicile ou à proximité de son domicile. Il est inhumé au cimetière du Père-Lachaise dans la sépulture familiale de la division 68 qui existe toujours.

¹ Source : Procès-verbal du conseil de famille qui nomme Joseph-Antoine tuteur de ses petits-enfants Virginie et Antoine Alexandre.

² Source : fonds Arfido

À sa succession, il n'y a pas grand-chose, car il est noté dans celles de son fils Hugues que, bien qu'héritier pour un tiers, il n'a rien recueilli dans la succession de Joseph.

Les enfants de Joseph Antoine Falcimaigne

Michel Falcimaigne (1812-1848)

Fils aîné de **Joseph Antoine Falcimaigne** et de Françoise Bernus, Michel est né le 14 mars 1812 à Allanche. Il se marie le 18 janvier 1838 à Paris 8^e³ (paroisse Sainte Marguerite)⁴ avec Marie **Catherine DANTY**. Il est alors domicilié, d'après l'acte de mariage paroissial, au 9 rue de la Roquette à Paris.

En 1840, il habite 1 rue Papillon. Il a quitté la rue de la Roquette où est née Virginie et s'est au 1 rue Papillon que naît Alexandre et meurt Marie Catherine Danty en 1841. Mais quand il meurt en 1848, il habite « hors les murs » à Belleville, 2 rue du Pressoir, proche du boulevard de Ménilmontant actuellement.

Marie Catherine Danty, née à Paris, le 7 octobre 1811, est la fille de Pierre Danty, marchand de parapluies, et de Marie Scholastique Scourion (une famille de petite noblesse picarde alliée aux Jambourg de Montrelet). Pierre Danty, décédé en 1837, était originaire de Saint-Saturnin, situé à une dizaine de kilomètres au nord-ouest d'Allanche. Il a d'abord été fripier puis marchand de parapluies. L'origine de sa mère est plus inattendue : elle est née à Montigny, dans l'Oise, issue d'une famille noble qui compte des magistrats d'Amiens, des maires de Beauvais, et de nombreux

La branche Scourion

La famille Scourion est une famille noble originaire de Picardie, et plus précisément de Saint-Riquier. Voici ce que dit Wikipedia à Maignelay-Montigny :

« Cependant, à la même époque plusieurs petits fiefs existaient aussi dans la proximité des seigneurs de Maignelay. Outre la seigneurie des Tristan de Saint-Amand, à Maignelay, il existait encore une seigneurie à Montigny assez importante, celle de la famille Scourion qui portait le titre de seigneurs d'Haudiviller... Ce fief s'étendait au XVII^e et XVIII^e siècle sur toute la partie basse de Montigny et constituait « un hameau de la paroisse de Montigny »... avec son château, ses fermiers, son administration et sa justice seigneuriale. L'actuelle rue d'Audivillers est la seule à en avoir conservé le souvenir ! Les Scourion sont enterrés dans l'église Saint-Martin de Montigny, leur paroisse. »"

Antoine François, né en 1733, est un cadet de la famille qui épouse la fille des fermiers des châtelains. Un prince qui épouse une bergère... enfin presque, car il était beaucoup moins qu'un prince et sa femme un peu plus qu'une bergère. Le beau-père fermier était sans doute plus riche que les seigneurs. Mais à la mort du couple, un peu avant la Révolution, il semble que les enfants héritent de pas grand chose. C'est la misère. Antoine François n'est pas enterré dans l'église, mais au cimetière comme tout le monde. Ses fils se fondent dans la population ordinaire et deviennent garde-chasse, garde-champêtre, tailleur d'habits...

Les enfants du couple restent à Montigny ou à proximité dans l'Oise, sauf deux sœurs, Marie Catherine Scholastique et Marie Rose Sophie, qui partent à Lagny en Seine-et-Marne. Pourquoi ? Pas d'explication. En dehors des deux aînés, les enfants étaient mineurs à la mort des parents. Y-a-t-il eu une mésentente entre eux ? Qui était leur tuteur ?

Elles se marient à Lagny, la plus jeune avec un chaudronnier cantalou, l'autre avec un jeune aubergiste, qui meurt l'année suivante, puis avec un fripier fabricant de parapluie sans doute un copain de son beau-frère puis qu'il est aussi du Cantal. Mais surtout pourquoi Marie Rose Sophie déclare-t-elle en se mariant qu'elle est née à St-Just dans l'Oise alors que toute la famille, parents et enfants, est de Montigny ? On peut vérifier l'acte de baptême. On imagine mal que Marie Rose ne connaissait pas le lieu réel de sa naissance. C'est assez curieux.

³ Il s'agit des anciens arrondissements de Paris avant l'annexion des villages périphériques, et non des arrondissements actuels.

⁴ Source : extrait de l'acte de mariage paroissial.

petits nobles picards. Son arrière-grand père Scourion avait été trésorier de France sous Louis XIV. Sa grand-mère paternelle était passée par l'école royale de Saint-Cyr.

Michel et Marie Catherine ont eu deux enfants :

- *Virginie Joséphine Falcimaigne*, née le 5 novembre 1838 à Paris 8^e. Elle deviendra religieuse chez les Sœurs de la charité (St-Vincent-de-Paul). Sa photo ci-contre souligne probablement le jour de ses vœux, le 8 septembre 1860 (après huit mois de postulat).

Elle est décédée à Metz le 20 janvier 1889 à 50 ans. Elle a été inhumée au cimetière de l'est de Metz dans la sépulture des sœurs. Sur la pierre tombale, on lit qu'elle était secrétaire du Bureau de bienfaisance qui était en effet une des principales œuvres de la congrégation à Mez.⁵



- *Alexandre Antoine Falcimaigne*, né le 8 juin 1841 à Paris 2^e, 1 rue Papillon, au domicile de ses parents.

Marie Catherine Danty meurt le 10 juin 1841 au domicile conjugal deux jours après la naissance de son fils, des suites de l'accouchement. Sa mère meurt la même année, quelques mois après.



Après 1872 avec sa femme
Marie Reignard

Michel meurt sept ans plus tard le 13 octobre 1848, à l'âge de 36 ans. Domicilié 2 rue du Pressoir à Belleville (Seine), il est toutefois décédé à l'Hôtel-Dieu de Paris dans l'ancien 9^e arrondissement.



Alexandre vers 1865

Virginie et Alexandre se retrouvent donc orphelins à 9 et 7 ans. La tutelle est exercée par leur grand-père Joseph Antoine avec leur oncle « Auguste » Falcimaigne, marchand de nouveautés en 1848, domicilié 39 rue Coquenard⁶ à Paris. Le procès-verbal du conseil de famille précise que Joseph Antoine et Auguste sont alors les deux seuls membres de la famille paternelle domiciliés dans un rayon de 2 000 m autour de Paris. En fait, les enfants n'ont aucun oncle prénommé Auguste. Il s'agit ici de Hugues Falcimaigne, marchand de nouveautés à Angerville, mais qui a un pied à Paris au 39 rue Lamartine (nouveau nom depuis 1848 de la rue Coquenard).

⁵ Une lettre de sa main, envoyée à son frère, est détaillée à la fin de cette chronique

⁶ La rue Coquenard, devenue rue Lamartine en mars 1848, prolonge la rue Saint-Lazare vers l'est à partir du haut de la rue du Faubourg-Montmartre. Avant 1729, elle s'appelait rue Notre-Dame de Lorette.

Hugues Falcimaigne (1814-1875)

Second fils de Joseph Falcimaigne et de Françoise Bernus, Hugues Falcimaigne est né le 19 juillet 1814 à Allanche.

Il épouse le 6 mars 1844 **Joséphine Victoire VALON**, née à Méréville le 3 mars 1818, fille de Joseph Valon et de Marie-Victoire Babault. Hugues est alors marchand de nouveauté à Allanche.



Joséphine Valon



Hugues Falcimaigne

Dans l'acte de mariage de leur deuxième fille en 1853, il est mentionné que Joséphine est de « *même profession que son mari* », donc fabricante de parapluies. Cette précision pour une femme pourrait indiquer la part importante de la dot de Joséphine dans l'usine (à partir de rien ou d'une autre activité dans ces bâtiments).

On peut faire l'hypothèse de tractations entre les familles Valon, Falcimaigne et Roughol pour faire venir d'Allanche Hugues Falcimaigne et Jean Roughol, tous deux nés en 1814, pour épouser les sœurs Valon. On peut peut-être faire un lien avec la faillite de la boucherie d'Allanche qui se situe en 1846. Et peut-être imaginer que les Babault-Valon étaient déjà partenaires commerciaux, marchands écoulant les parapluies artisanaux ou fournissant des matières premières.

D'Allanche à Angerville

D'après la légende familiale, relayée par Pierre Falcimaigne (1914-1978), les deux compagnons (Roughol tisserand et Falcimaigne cordonnier) faisant leur tour de France s'arrêtent en Normandie et, foudroyés par l'amour, épousent les sœurs Valon. En fait, les deux mariages sont séparés par deux années. Hugues n'a jamais été compagnon ni cordonnier et les deux jeunes hommes sont dans la vingtaine avancée. Ces mariages ont tout de l'émigration planifiée, encore une fois.

Joseph Valon est un Auvergnat né en 1789 à Vèze, soit à 7 km d'Allanche, qui a peut-être vécu la légende du coup de foudre alors qu'il était colporteur ou marchand forain comme beaucoup de Cantaliens. Les gènes auvergnats viennent renforcer ceux de la famille Babault, peut-être défectueux car Marie-Victoire est la seule survivante de 12 enfants, tous nés à Méréville (Mennessard) où leur père est cultivateur propriétaire.

Lorsqu'il se marie, Joseph Valon exerce toujours la profession de marchand forain (*md foirain*) à Janville. Il déclare avoir pour 6 000 francs de biens à son actif (marchandises et *habits, linge et hardes*) à part la succession de ses parents non encore liquidée. Il a deux frères marchands, l'un aussi à Janville, l'autre à Vèze, tous deux présents à son mariage.

Marie-Victoire apporte en dot 600 francs en espèces et en trousseau, le fonds de commerce d'épicier d'une valeur de 1 500 francs, la maison couverte en tuiles à Saint-Père où « *ils exercent leur état d'épicier et de chandellier* », un jardin clos, 2 ha de terre labourable, 6 ares de pré, 1 ha de terre labourable à Angerville, 61 ares à Merolles (Méréville). Les biens de cette donation sont évalués à 200 francs de revenus.

Charles Babault et sa femme gardent la jouissance en usufruit et payent un loyer de 50 francs par an aux jeunes époux pour la chambre haute de la maison.

Joseph et Marie-Victoire auront trois enfants : un fils mort-né, Charles Joseph, en mars 1817, et les deux filles : Joséphine-Victoire en 1818 et Augustine en 1819.

C'est donc Joseph Valon (et son frère de Janville) qui ont établi cet axe Cantal-Beauce.

Une carte postale d'une ferme de Mennessard existe. Les Dubois de la branche maternelle sont une famille de cultivateurs possesseurs de terrains et marchands de blé. Chez les Babault, on trouve un marchand épiciер (Charles), un fripier, et un oncle percepteur des contributions de Viabon (28).

L'arbre Babault – Dubois est bien développé par plusieurs généalogistes sur Geneanet.

L'autre sœur Valon apporte en dot un fonds de commerce, car Jean Roughol est marchand mercier à la fin de l'année 1844 à la naissance de sa première nièce. Elle se mariera d'ailleurs quelque deux ans avant sa sœur aînée. Ce sera le point de départ de la descendance de Jean Roughol : son fils, Auguste Roughol, possèdera une entreprise de tulles et dentelles dont l'apogée se situera à peu près à la même époque que celle des parapluies Falcimaigne, avant sa faillite en 1902. Les deux familles resteront liées jusqu'au 21^e siècle.

En 1846, Marie-Victoire qui est veuve habite au 34 Grande-Rue avec Hugues et sa femme, Jean Roughol et sa femme, ainsi que Charles Babault. Le 34 Grande-Rue est maintenant, semble-t-il, le 34 rue Nationale. C'est l'adresse de la mairie. Le 32-34 Grande-Rue aurait été le Relais de poste, acheté de Rousseau par Dupuis. Les recherches sont à faire pour déterminer s'il s'agit bien de cet édifice.

C'est en 1851 qu'on voit apparaître au Bottin du commerce de Paris la mention de la fabrique de parapluies fondée par Hugues en association avec son frère Antoine. Mais il semble qu'Antoine continue à opérer celle du Faubourg-Montmartre. C'est donc une fabrique supplémentaire qui se crée : elle est située à deux adresses : 268 rue St-Denis et 38 rue Greneta (orthographe actuelle). «*La cour des Bleus est encore par-derrière quelques-unes de ces maisons ; elle nous rappelle qu'on habillait uniformément de gros bleu les enfants de neuf ans et plus qui depuis François 1^{er}, se succédaient, pour apprendre un état, à l'ancien hôpital de la Trinité. Le travail manuel était, dans tout l'enclos, affranchi des entraves de la maîtrise.*» (source : [Paris pittoresque](#)). Il est possible qu'un atelier ait été créé à cet endroit afin de pouvoir utiliser la main-d'œuvre de ces enfants pour l'assemblage des parapluies. Les deux endroits sont distants de 550 m.

Falcimaigne jeune, fab. de parapluies, Faub.-Montmartre, 65.
Falcimaigne, cannes et parapl., St-Lazare., 87.
Falcimaigne frères, fab. de parapluies, Saint-Denis, 268, et Grenétat, 38, cour des Bleus. *

Falcimagne, cannes et parapl., Faub.-du-Temple, 35.

Falcimaigne frères, fab. de parapluies, Saint-Denis, 268, et Grenétat, 38, cour des Bleus. *

En 1860, l'association avec Antoine est rompue⁷. On trouve Falcimaigne (H.) au 268 rue Saint-Denis, il n'y a plus de mention de la cour des Bleus, tandis qu'Antoine (Falcimaigne jeune) a ouvert une fabrique au 29 rue Bourg L'Abbé 2^e.

En 1854, la fabrique du Faubourg-Montmartre le magasin de la rue St-Lazare ont disparu. Le magasin 35 Faubourg du Temple n'est pas tenu par un Falcimagne de notre branche, mais de celle de la famille 3.

Falcimaigne (H.), fab. de parapluies, Saint-Denis, 268.
Falcimaigne jeune, fab. parapluies, Bourg-l'Abbé, 29.

Falcimaigne jeune, fab. parapluies et ombrelles, boul. Sébastopol, 101.
Falcimaigne (H.), fab. de parapluies, boul. Sébastopol, 77.

En 1861, Les deux fabriques déménagent sur le boulevard Sébastopol, nouvellement percé, où des immeubles tout neufs attendent des occupants. Antoine s'installe au 101 et Hugues au 77.

En 1863, c'est au 91 boulevard de Sébastopol qu'il figure au Bottin du commerce de Paris comme fabricant de parapluies. On trouve alors également le 115, toujours sous la dénomination Falcimaigne jeune (Antoine). Les deux adresses du 91 et du 115 vont subsister pendant une douzaine d'années.

Falcimaigne jeune!, fab. parapluies et ombrelles, boul. Sébastopol, 115.
Falcimaigne (H.), fab. de parapluies, boul. Sébastopol, 91.

⁷ Dans la Gazette des tribunaux, on lit que: «*Suivant acte sous seings privés ... le 27 juillet 1859...confirmé par acte sous seings privés en date du 3 octobre courant, Hugues Falcimaigne, demeurant à Paris, rue St-Denis, 268, passage de la Trinité, cour des Bleus, et Antoine Falcimaigne, même demeure, ont déclaré dissoudre à partir du 15 juillet 1859 la société en noms collectifs formée entre eux sous la raison sociale Falcimaigne frères pour la fabrication de parapluies et ombrelles et ont nommé Hugues Falcimaigne liquidateur.*»

Hugues est témoin au mariage d'Antoine Alexandre Falcimaigne et de Marie Reignard en 1872 à la mairie de Paris 11^e et signataire de l'acte. L'acte précise qu'il est fabricant de parapluies et domicilié 115 boulevard de Sébastopol à Paris, ce qui est assez curieux, étant donné que c'est l'adresse de son frère.

Cette proximité et les mélanges de lieux dans les actes montrent bien que, malgré la rupture de leur association, les deux familles restent étroitement liées.

En 1873, au moment du mariage de son fils Charles, Hugues (absent au mariage mais représenté par sa femme et par Gustave Lebègue), dote Charles en avancement d'hoirie pour 20 000 F du fonds de commerce de fabricant de parapluies du 91 bd Sébastopol, comprenant clientèle, achalandage et droit au bail des lieux, avec matériel et ustensiles, avec 25 000 F en espèces payables le 1^{er} novembre. Il crée pour ce faire une société en nom collectif pour l'exploitation de l'établissement de fabricant de parapluies du 91 bd Sébastopol. Elle commence au 1^{er} novembre 1873 et devait finir au 1er novembre 1876 sous la raison sociale: *H. Falcimaigne et fils* avec siège à Paris, 91 boulevard Sébastopol.

Cependant, Hugues meurt le 17 mai 1875, ce qui dissout la société. Ayant perdu sa mère la même année, Joséphine lui survit jusqu'en 1888.

La société *H. Falcimaigne et fils*

H. FALCIMAIGNE ET FILS est une société en nom collectif pour l'exploitation de l'établissement de fabricant de parapluies du 91 bd Sébastopol, créée par un acte chez M^e Mas 25 août 1873. Elle est conditionnelle au mariage de Charles avec Clémence Lebègue puisqu'elle fait partie des dispositions de ce contrat de mariage. Elle est effective à partir du 1^{er} novembre 1873 et doit finir au 1^{er} novembre 1876 sous la raison sociale: *H. Falcimaigne et fils* avec siège à Paris, boulevard Sébastopol no 91.

Le fonds social est fixé à 200 000 F qui sont fournis par moitié par chacun des associés. Hugues fournit 100 000 F en marchandises et espèces. Charles fournit 75 000 F en espèces et y ajoute les 20 000 F de la dot du fonds de commerce faite par ses parents à son mariage.

Ces apports produisent intérêt à 5% payables tous les 3 mois. Les bénéfices sont partagés par moitié et laissés à la société jusqu'à son expiration à l'exception de 4 000 F par an que chaque associé préleve par douzième de mois en mois.

Chaque année, au 1^{er} novembre, un inventaire doit être fait de l'actif et du passif de la société.

En cas de décès d'un des associés, la société est dissoute et l'autre associé est tenu de la conserver pour son compte personnel

Antoine Falcimaigne et ses enfants

Troisième fils de Joseph Falcimaigne et de Françoise Bernus, Antoine Falcimaigne, est né le 2 juillet 1816 à Allanche.

Il suit son père à Paris en 1830. Il se marie en 1838 avec **Marie PICHOT**, née à Vèze (Cantal). *Photos ci-contre.*



Ils auront deux enfants :

- *Antoine Gustave*, né le 15 novembre 1840 et mort à 37 ans le 2 septembre 1878.
- *Delphe Marie*, née le 5 novembre 1846.

Marie Pichot mourra le 8 janvier 1880 à Saint-Mandé un peu plus d'un an après Antoine Gustave (tous deux enterrés au Père-Lachaise dans la chapelle d'Antoine Falcimaigne).

Lors du mariage d'Hugues en 1844, Antoine est marchand de parapluies et demeure au 65 Faubourg Montmartre. En fait, on sait d'après les Bottins que c'était une fabrique de parapluies. Il s'associe avec son frère Hugues en 1851 (*voir plus haut*) et va fermer sa fabrique. Quand l'association est rompue à la fin des années 50, Antoine refonde une fabrique à lui et on le retrouve non loin de son frère en 1861 sur le boulevard Sébastopol récemment percé : au 115 alors qu'Hugues est au 91.

En tant qu'oncle et parrain d'Alexandre Antoine, le fils de Michel, il devient son subrogé-tuteur à partir de 1848. Antoine était alors marchand de nouveautés, 39 rue Coquenard à Paris, à proximité immédiate du Faubourg Montmartre. Alexandre Antoine sera d'ailleurs enterré dans la chapelle d'Antoine au Père-Lachaise.

Il est témoin au mariage d'Alexandre Antoine Falcimaigne et de Marie Reignard en 1872, où il se déclare fabricant de parapluies, domicilié au 115 boulevard de Sébastopol à Paris⁸.

Ensuite il est également cité en 1883 dans le procès-verbal du conseil de famille comme grand-oncle et subrogé-tuteur d'Henri Falcimaigne, après le décès d'Alexandre Antoine en 1883, ce qui indique la poursuite de son rôle de soutien important dans la famille.

On peut en inférer que, dans une lettre à son cousin Charles, non datée, Sœur Marie (Virginie, sœur d'Alexandre Antoine) réfère à lui lorsqu'elle lui demande de le «faire savoir à mon oncle» puisque le père de Charles, Hugues, était décédé depuis 1875. *Voir la lettre en fin de document.*

Antoine meurt en 1901 à 84 ans et inhumé au cimetière du Père-Lachaise.

Antoine Gustave Falcimaigne

Né le 15 novembre 1840, on en sait peu de choses. En 1869, année du mariage de sa sœur, il est employé (de la fabrique probablement) et habite au 115. Il a 29 ans. L'année suivante, c'est lui qui se charge de souscrire pour l'achat de deux canons *l'Auvergne* et le *Vercingétorix*, offerts à la Défense nationale, le 24 décembre 1870, par les Auvergnats résidant à Paris.

Il meurt prématurément à 37 ans le 2 septembre 1878 au Raincy dans des circonstances particulières : à 6h du matin dans une maison sise 18 bis boulevard du Midi. Son père déclare le

Y a-t-il un lien avec les Bonnefoy?

Ce Baptiste Adolphe Dominique Bonnefoy du Raincy, qui témoigne au décès d'Antoine Gustave, est né le 21 octobre 1817 à St-Augustin en Seine-et-Marne et est percepteur à la retraite en 1872. S'il est propriétaire, ce n'est pas au Raincy où il est absent du cadastre. Ce qui est intéressant, c'est qu'à 62 ans en 1879, il a épousé Marie Désirée Testard, couturière, 27 ans. Marie Testard avait eu une fille Caroline Eugénie, née à Paris 19^e le 12 novembre 1875 de père non dénommé. Elle a donc été légitimée par ce mariage.

Caroline Eugénie Testard-Bonnefoy épouse un boulanger le 12 février 1898 à St-Augustin. Son « père » est présent : il a 80 ans, Marie Testard en a 45. Caroline mourra à 90 ans le 25 janvier 1966 à Nogent-sur-Marne.

Dominique Bonnefoy et Marie Testard sont tous deux de St-Augustin (elle y est née le 1^{er} septembre 1852). Ils auront ensemble en 1884 une fille qui mourra à 20 ans.

Pour l'instant, le mystère reste entier de savoir ce qu'Antoine Gustave faisait au Raincy au 18 bis boulevard du Midi un lundi à 6h du matin...

⁸ Leur neveu Alexandre Antoine est aussi domicilié à cette adresse au moment de son mariage.

décès (en signant d'une main tremblante) avec un certain Dominique Bonnefoy, propriétaire, 61 ans, Le Raincy.

Antoine Gustave est inhumé au Père-Lachaise dans la sépulture de Joseph Antoine, son grand-père.

Delphine Marie Falcimaigne

Elle se marie le 12 août 1869 à Paris dans le 2e arrondissement avec **Alphonse Olivier BACON** (1844-1910), représentant de commerce (*photos ci-contre*).

Il est le fils de Jean-Noël Adrien dit Olivier Rolland BACON, poète et rentier (*ci-dessous*) exilé à Londres en 1844 (où naîtra son fils) et de Marie VIGNON.

Antoine Gustave, son frère, est témoin au mariage, ainsi qu'Hugues Falcimaigne, son oncle.

La famille Bacon est originaire de Villeneuve-le-Roi. Les descendants d'Hugues les fréquentaient.

Ce couple aura deux enfants :

- *Marie Amélie* née le 5 janvier 1872.
- *Adrienne Marie* née le 16 juillet 1879

Olivier Bacon reprend l'affaire de parapluies et ils habitent au 115 boulevard Sébastopol. L'entreprise fera faillite le 19 février 1889 et ils iront probablement habiter avec Antoine au 4 place Clichy, où le domicile est avéré en 1900. Lorsque son père Antoine meurt le 21 février 1901, Delphine a 54 ans. Dix ans plus tard, le 13 décembre 1910, son époux décède.



Delphine Marie Falcimaigne mourra le 18 août 1919, à 72 ans, à Villeneuve-le-Roi, 12 rue St-Martin. Les déclarants sont ses deux gendres Alfred Frelezeau, Émile Alexandre Cotté. Photo ci-contre de Delphine dans son âge avancé.



Son descendant est Guy Debargue, né en 1933, de la fille d'Adrienne Marie, Suzanne, qui a épousé Marcel Debargue.

Guy Debargue a fait de son côté l'arbre généalogique sur papier. Jean et Anne Falcimaigne l'ont rencontré en 2012 et sont restés en contact jusqu'à son décès le 31 décembre 2022.

Les enfants de Hugues

Hugues et Joséphine Valon auront trois enfants, dont un seul survivra, Charles. Leur fille aînée mourra dans la vingtaine et leur fille cadette à 12 ans.

Marie Marguerite Augustine Falcimaigne

Née le 4 décembre 1844, son acte de naissance mentionne la présence de Charles Babault bisaïeu de 85 ans et de Jean Roughol 30 ans, oncle, marchand mercier. Son acte de baptême indique que sa marraine est **Marie Falcimaigne**, sa tante. L'identité de cette Marie est un mystère si on s'accorde à penser que les trois frères ne pouvaient pas avoir de sœur, sinon cela aurait été mentionné dans la succession de leur mère. L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'il s'agit de Marie Pichot, femme de son oncle Antoine, désignée par erreur par son nom marital.

Marie Marguerite meurt à 23 ans le 17 mai 1868, au 91 bd de Sébastopol. Son oncle Antoine et son cousin Antoine Alexandre déclarent son décès.

Joséphine Françoise Marie Falcimaigne

Son acte de naissance du 25 mars 1853 mentionne qu'elle est fille d'Hugues Falcimaigne, fabricant de parapluies et de Joséphine, *même profession*. Jacques Bernus⁹, chapelier, 21 ans, est témoin. Mais elle meurt à 12 ans, en 1865, trois ans avant sa sœur. Elle est enterrée au Père-Lachaise dans l'autre caveau Falcimaigne.

Charles Antoine Falcimaigne

Né à Angerville le 2 juillet 1846, c'est donc le seul des enfants d'Hugues qui continuera la lignée. C'est l'arrière grand-père d'Anne et nous avons beaucoup d'informations sur lui et sa famille. C'est lui qui développera l'affaire des parapluies Falcimaigne. C'est ce qui sera détaillé ci-dessous.



Les deux tombes du Père Lachaise : la chapelle d'Antoine et la simple tombe d'Hugues, ce dernier caveau ayant accueilli des membres de la famille jusqu'en 2004.

⁹ La grand mère paternelle de Joséphine était une Bernus

Charles Antoine Falcimaigne

Le seul fils d'Hugues Falcimaigne et de Joséphine étudie au pensionnat de



Zuavi a Mentana, Antonio D'Alessandri (1818-1893)
<http://passatoprossimo.museodiroma.it/zuavi-a-mentana>

Passy (un établissement catholique) dont il sort en 1862. Il fait son service militaire dans les zouaves pontificaux et prend part à la bataille de Mentana, le 3 novembre 1867, qui oppose les Chemises rouges de Giuseppe Garibaldi aux troupes pontificales et françaises. Pendant la guerre de 1870, il sert dans la garde mobile.



Il épouse le 21 août 1873 **Clémence Angélique LEBÈGUE**. Elle est née en 1853 et habite 57 Grande-Rue à Nogent-sur-Marne. Charles est négociant et habite 91 bd de Sébastopol, chez ses parents.

Nous avons d'elle une rare photo d'enfant et un portrait, peint probablement à l'époque où elle était une jeune fille à marier (*ci-contre*).



Selon le contrat de mariage, son père associe Charles à son fonds de commerce de parapluies du 91 boulevard Sébastopol dont le bail de 6, 9, 12 ou 15 ans avait été signé en 1860, le loyer étant de 9 000 francs. Une société en nom collectif est constituée (*voir encadré p. 9*) pour l'exploitation du fonds de commerce et les droits de Charles sont évalués à 25 000 francs que ses parents vont lui donner et qu'il doit investir dans la société.

Par comparaison, Charles et Clémence déclarent avoir chacun des biens personnels et bijoux d'une valeur de 1 000 francs. Clémence apporte en dot des titres donnant 3 000 francs de rente et une somme complétant la valeur de ces titres jusqu'à 60 000 francs. Le contrat de mariage est une communauté de biens que plusieurs dispositions limitent (pas pour des dettes antérieures, pas pour des biens successoraux...), en faisant apparemment une sorte de communauté réduite aux acquêts. Il est également précisé que, si Charles meurt, Clémence pourra reprendre le fonds de commerce.

Le ménage aura 4 enfants et mène une vie très confortable, entre la maison d'Angerville, une autre à Arcueil (selon Frère Joseph qui allait voir les enfants là), un ou des appartements boulevard de Sébastopol.



Il y a une certaine confusion au sujet des adresses de ces appartements et de la fabrique de parapluies boulevard de Sébastopol à Paris : domicile au 91 au mariage en 1873, à la naissance d'André en 1875 et à celle de Pierre en 1876, au 93 lors de celle de Marie, au 80 lors de celle de René en 1882. En 1875, il est avéré que la fabrique était au 91 et que les lieux incluaient un appartement où vivaient les deux ménages d'Hugues et de Charles et dont le loyer était acquitté dans les frais généraux de la société.

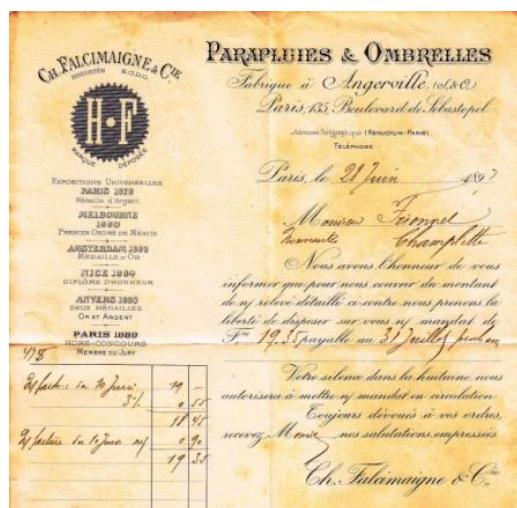
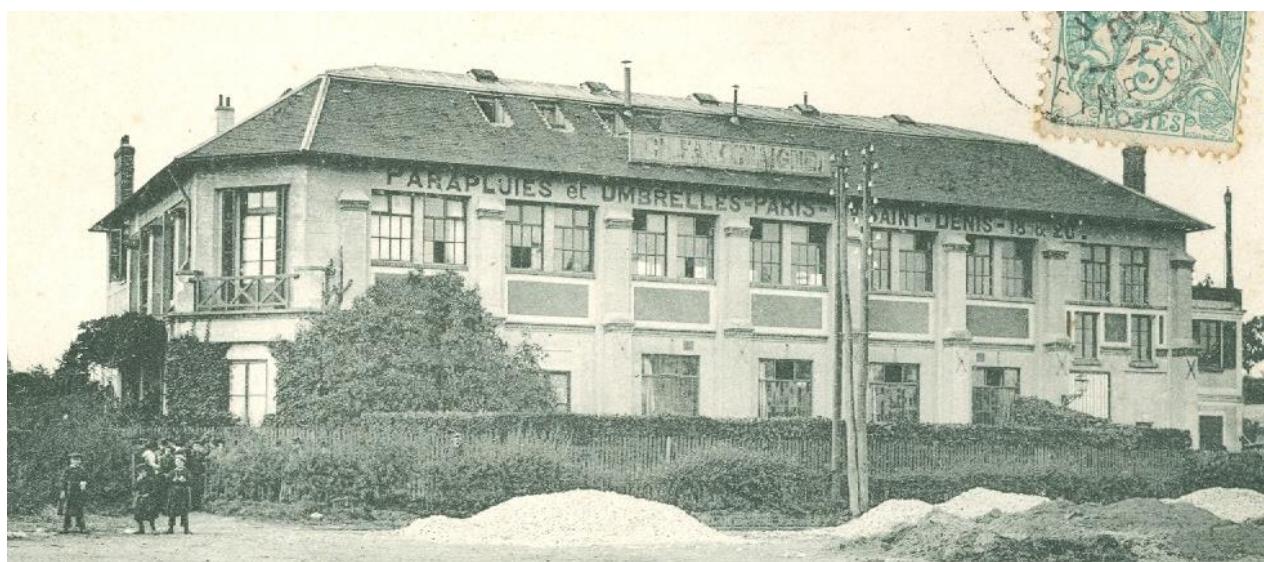
À la mort de sa mère en 1888, Charles donne comme domicile 13 avenue de l'Observatoire. L'adresse de la fabrique est au 135 en 1892, en 1897, en 1901 (*carte de téléphone avec photo*) et en 1913. En 1911, le siège social est au 107 (le domicile n'est plus bd de Sébastopol). Au moment de la vente d'Angerville en 1906, l'adresse donnée est 10 bd St-Denis... C'est 18 et 20 bd St-Denis qui est inscrit sur le bâtiment...

D'après la monographie d'Angerville de 1900, la fabrique de parapluies est fondée en 1884, par M. Falcimaigne. Cependant, Maxime Legrand, auteur d'un livre écrit en 1902, *Etampes pittoresque*, a visité la fabrique et affirme qu'elle a « *débuté sous les auspices et la direction de Madame Falcimaigne mère* », donc de Joséphine Victoire Valon, la mère de Charles.

Les adresses du bd Sébastopol

On a du mal à situer la fabrique de parapluies parisienne. Les actes fournissent les numéros suivants :

- | | |
|--------|--------------------------------|
| 1862 : | 91 (Hugues) |
| 1862 : | 115 (Antoine) |
| 1868 : | 91 (D Marie Augustine) |
| 1869 : | 91 (Antoine Gustave) |
| 1872 : | 115 (Antoine) |
| 1873 : | 91 (Charles) |
| 1875 : | 91 (D Hugues) |
| 1882 : | 80 (N René) |
| 1891 : | 135 (Charles) et 1892 |
| 1893 : | 93 (N Marie Antoinette) |
| 1897 : | 135 (lettre d'entreprise) |
| 1911 : | 107 (siège de la soc. F-Aufry) |
| 1913 : | 135 (André) |
| 1929 : | 107 (André) |



Il y est aussi dit : « *qu'en mémoire de la fondatrice et pour répondre à l'un de ses plus chers désirs, les propriétaires actuels, également sollicités par l'insuffisance de la main d'œuvre locale, ont installé à leurs frais, dans un local annexe, - bonne action et œuvre utile — un orphelinat florissant qui recueille de pauvres abandonnées, les élève, leur enseigne un métier, et ne se sépare d'elles qu'en les mettant à même de gagner leur vie ou de s'établir avec le petit pécule qu'elles ont pu amasser.* »

D'après Mme Dumenoir, de la Société historique d'Angerville, une vieille dame nommée Marthe Sevestre lui avait parlé de la fabrique où elle aurait travaillé et mentionné : « *ils payaient pas cher* ». C'est ainsi probablement qu'à l'époque charité et économie faisaient bon ménage...



Charles est membre puis président de l'Amicale (ou Cercle) des anciens de Passy. Il a pour ami le Frère Joseph, son aîné de 23 ans, avec qui il échange des lettres : ce religieux devient supérieur général en 1884 des Frères des Écoles chrétiennes et meurt le 1^{er} janvier 1897 dans 74^e année. En 1904, lors d'une réunion d'anciens élèves des Frères des écoles chrétiennes, Charles se prononce avec d'autres anciens contre les lois qui visent à empêcher les congrégations d'enseigner.

L'entreprise gagne de nombreuses récompenses : médaille d'argent Paris 1878, or Melbourne 1880, Amsterdam 1883, Anvers 1885, diplôme d'honneur Nice 1884,

grand prix St-Louis 1904, Liège 1905. Charles est président de la Chambre syndicale des fabricants de parapluies, ombrelles et fournitures en 1887, ainsi que membre du jury des expositions universelles de Paris en 1889 et 1900. Il a également déposé plusieurs brevets d'invention visant à améliorer les parapluies (notamment les parapluies à ouverture automatique).

En 1892, il veut se présenter au Conseil général qui est l'assemblée élue du département en France. De Rome, le Frère Joseph lui écrit que « *chef de famille et d'une maison de commerce considérable, vous ne pouvez ni ne devez vous créer des occupations ou préoccupations nouvelles* ». Il parle de « *la décision du Général touchant votre candidature* ». Conseil qu'il a dû suivre, car on ne trouve aucune mention d'une tentative de se lancer en politique.

L'article ci-contre du journal *Le Public* du 6 juillet 1904, le décrit longuement comme personnalité du monde des affaires. À cette date, la fabrique de Paris a déjà déménagé au 18-20 rue St-Denis, tandis que l'adresse du domicile reste boulevard de Sébastopol.

Charles meurt le 13 mai 1906 et est enterré au cimetière d'Angerville. La fabrique d'Angerville est alors mise en vente. Sa femme Clémence mourra le 25 septembre 1915 à Angerville.



PROFIL DU JOUR

CHARLES FALCIMAIGNE

Il est une personnalité commerciale considérable qu'aucun Parisien avisé n'ignore. De bonne stature, un aspect de confortable élégance, jeune de maintien et d'apparence, quoique l'automne de la vie ait commencé à givrer d'argent le blond chaud de sa moustache, Charles Falcimaigne donne l'impression d'une intelligence robuste, d'une volonté clairvoyante et judicieuse.

A la tête de la fameuse maison d'ombrelles et de parapluies qui porte son nom, célèbre depuis longtemps, autrefois boulevard de Sébastopol, maintenant au 18 et 20 du boulevard Saint-Denis, il en a établi définitivement la suprématie. Très actif, doué d'un sens précis du pratique et du gracieux combinés, il se distingue par la conception jolie et économique à la fois de ses modèles, brevetés d'ailleurs en France et à l'étranger. La marque H. F. est pour ainsi dire internationalement populaire.

Tout le monde connaît ses articles ; et si quelques-uns en usent sans le savoir, cela ne prouve qu'une chose, c'est que Charles Falcimaigne a plus d'admirateurs inconnus qu'il ne pense. Avec son Réductum, donnant au parapluie le minimum de son volume, léger et solide en même temps, pas plus gros qu'une canne, d'un taffetas de qualité, il joint les avantages de l'utile à ceux de l'agréable. *Omne tuit punctum qui miscuit utile dulci*, disait Horace. Ses ombrelles sont aussi séduisantes. Qu'on est loin avec lui de ces ombrelles d'autrefois, empêtrantes comme si elles avaient des crinolines et qui faisaient dire à Montaigne, par un métachronisme divinatoire, « qu'elles chargeaient plus le bras qu'elles ne deschargeaient la tête ! ». On sait quelle fraîcheur elles ménagent, quels reflets elles dispensent de coloration douce et enveloppante.

Mais Charles Falcimaigne n'est pas seulement un fabricant d'initiative et de compétence excellentes, il est aussi un économiste averti et expérimenté. C'est pour cela du reste que ses frères et ses pairs le recherchent comme Président général de la Chambre syndicale des fabricants de parapluies et ombrelles, etc. Ses qualités personnelles lui valurent d'être, en outre, membre du jury des récompenses et hors-concours en 1889 et en 1900; de même que la qualité des objets provenant de la manufacture d'Angerville lui méritèrent de nombreuses médailles à toutes les expositions françaises et étrangères. Il ne faut pas être un bien subtil prophète pour prédire que d'autres encore lui seront décernées, puisqu'il expose une sélection de ses modèles à Saint-Louis, dans le groupe 61. Mais là, une part du triomphe reviendra à ses deux fils, qui, avec les mêmes traditions que lui, sont ses précieux collaborateurs.

Il va sans dire que depuis longtemps Charles Falcimaigne a été choisi pour faire partie de cette élite que sont les notables commerçants.

H. ARNAUD-MOULU
(Reproduction interdite).

La photo de famille ci-dessus a été prise vers 1900, avant la mort de Pierre (1905) et celle de Charles (1906). Le photographe est probablement René. On y voit Marie dans la très jeune vingtaine (née en 1879) et les deux frères à sa gauche : André, puis Pierre. À la droite de Charles, c'est Ferdinand Florentin, ami de la famille (probablement un ancien de Passy car on sait qu'il était membre du Cercle de la jeunesse du Frère Joseph) : ce Florentin était dans l'Administration mais passionné d'antiquités. L'époux de Marie, Joseph Roughol, travaillera en lien avec lui dans un magasin d'antiquités qui passera aux mains de Marie après la mort de Joseph. Il y a deux parapluies ou ombrelles sur la photo, certainement sortis de la fabrique Falcimaigne...

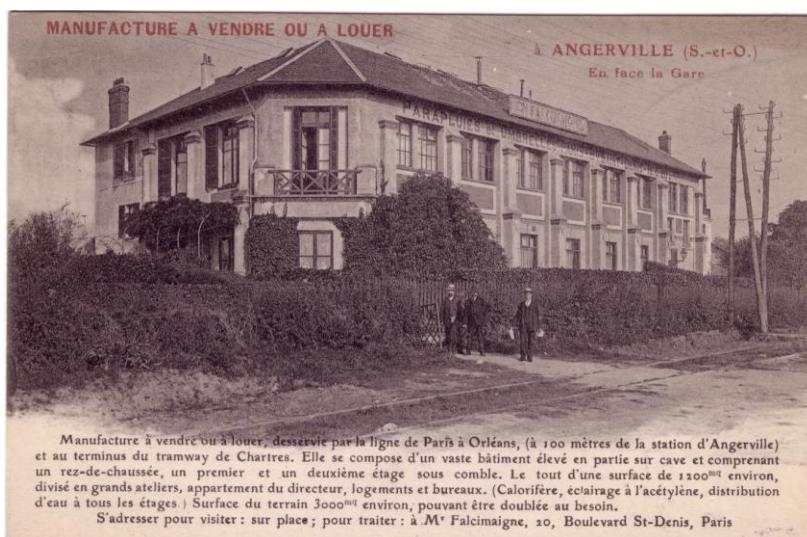
Les Lebègue

Comment les Falcimaigne ont-t-ils rencontré les Lebègue ? Le père de Clémence, Auguste, est chef d'institution à Nogent-sur-Marne, directeur donc d'une école (laïque, d'après Wikipédia). Mais il est le fils d'un imprimeur libraire qui avait pignon sur rue à Paris, 8 rue des Noyers, près de la place Maubert, dans le quartier historique des libraires depuis le XVI^e siècle. Il avait obtenu le brevet pour exercer cette profession très réglementée en 1811.

Un des frères d'Auguste, Alphonse Nicolas, avait repris l'imprimerie, mais s'était installé à Bruxelles vers 1842 où il a fondé une maison d'édition qui est devenue importante et qui a même créé une antenne à Paris... Il éditait Proudhon, ce qui donne une idée des raisons politiques de son exil. Mais ce n'est sûrement pas la raison du rapprochement Falcimaigne-Lebègue.

Du côté maternel de Clémence, la famille André dit Pontier, le grand-père était officier de l'Instruction publique et avait été maire de Nogent. Le « dit Pontier » a été ajouté au cours de la vie de Benoît, renouant ainsi avec ses origines du Gard à St-Julien-des-Rosiers où les deux patronymes André et Pontier existent antérieurement au XVII^e siècle. Joseph André, père de Benoît, avait quitté le Gard pour devenir maître perruquier à Paris avant la Révolution.

Les Lebègue sont donc une famille d'intellectuels. Deux frères et un neveu de Clémence feront des carrières de professeurs, historiens et chercheurs qui leur valent un article dans Wikipédia. C'est une famille très à l'aise, en témoigne la photo de Clémence enfant, donc vers 1860, dix ans après le début des photos de famille, à une époque où le sujet devait poser longtemps pour être photographié. Voir chronique Lebègue.



La fabrique a été mise en vente dès 1906. Probablement aussi nombre des autres terrains et immeubles.

Les opérations de fabrication ont donc été transférées à la fabrique de Paris qui appartient peut-être déjà à la descendance, bien qu'André ne se dise qu'employé de commerce... On voit que l'établissement n'apparaît pas dans l'inventaire.

De l'actif total après reprises de la succession de 117 412 F,

la moitié en usufruit revient à la veuve et l'autre est divisée en 3 entre les enfants, soit environ 19 000 chacun.

Quand on pense aux apports de chacun au mariage qui totalisaient environ 115 000 francs, ainsi que les biens immeubles hérités par la suite d'une valeur d'environ 23 000 F, on constate que Charles a augmenté d'environ 40 à 50 % le patrimoine laissé par son père Hugues : de 140 000 à 220 000 francs.

La succession de Charles Falcimaigne

Dans la déclaration de mutation du 8 novembre 1906, la succession de Charles Falcimaigne totalise 117 400 francs sur un actif total de 220 000 francs sur lequel sa femme a exercé un droit de reprise, notamment des montants faisant partie de la succession de son père (des titres), sa dot (4 000 F + 60 000 fr.), de son apport au mariage (1 000 fr.) et de la donation faite par son mari. Elle reçoit en outre un peu plus de 30 000 francs en assurance-vie. C'est la plus considérable de l'arbre familial jusque là.

Les biens propres du côté de Charles sont les 25 000 F du fonds de commerce octroyés par son père à son mariage sous forme d'association et 26 000 F en espèces.

Les biens immobiliers sont importants à Angerville et proviennent de la mère de Charles, Joséphine Valon :

- une maison rue de l'Église– Revenu brut annuel : 400 F capital par 20 : 8 000 F
- une « petite » maison, Grande-Rue, « dans une cour commune » pour laquelle on a une référence d'acquisition Rousseau le 6 novembre 1892 (M^e Laurens). Revenu : 50 F capital par 20 : 1 000 F.
- le produit de la vente récente d'une maison au 82 Grande-Rue à Mme Veuve Imbault (12 930 F) en date du 14 septembre 1894 (M^e Laurens).
- la maison dite de l'orphelinat, construite par Charles, suite à la réunion d'une grange rue du Colombier à la Croix-Boissée avec un petit jardin derrière et d'un autre jardin contigu près du Jeu de paume (10 000 F revenu estimé de 500 F brut par an)
- la fabrique de parapluie incluant maison d'habitation et dépendances, cour et jardin (revenu 3 000 F – valeur 60 000 F)
- un jardin d'agrément avenue de la Gare de 54 ares 40 centiares (revenu 350 F valeur 7 000 F)
- 5a 8c de jardin potager, sente de Méréville, (revenu 20 F – valeur 400 F)
- 15a 31c de terre « chaptier » des Contre-Ouches, sente de Méréville, section 5 n°16 à l'état de jardinage (revenu 30 F – valeur 750 F)
- 15a 31 c de terre des Ouches de la Mare section G n°1604P à l'état de jardinage (revenu 15 F – valeur 370 F)
- 3a 63c à l'état de jardin dans les Contre Ouches à proximité du chemin de fer (revenu 3 F – valeur 75 F)
- 15a 31c d'un terrain « chaptier » de la Croix de Villeneuve le long de la route de Villeneuve (revenu 3 F – valeur 75 F)
- Il y a aussi le produit de la vente de la maison du 82 Grande-Rue.

Aucun de ces immeubles n'est loué.

Certains actifs mobiliers sont également importants. Notons le mobilier du domicile et de l'orphelinat (13 000 F), les marchandises d'Angerville (38 000 F), celles du magasin de Paris, 20 bd St-Denis (36 000 F), les créances (49 000 F). Par contraste, le matériel de fabrication de parapluies est évalué à 550 F, il a environ 2 500 F dans ses comptes et 3 500 F en comptant...

Il n'y a pas de passif, donc aucune dette.

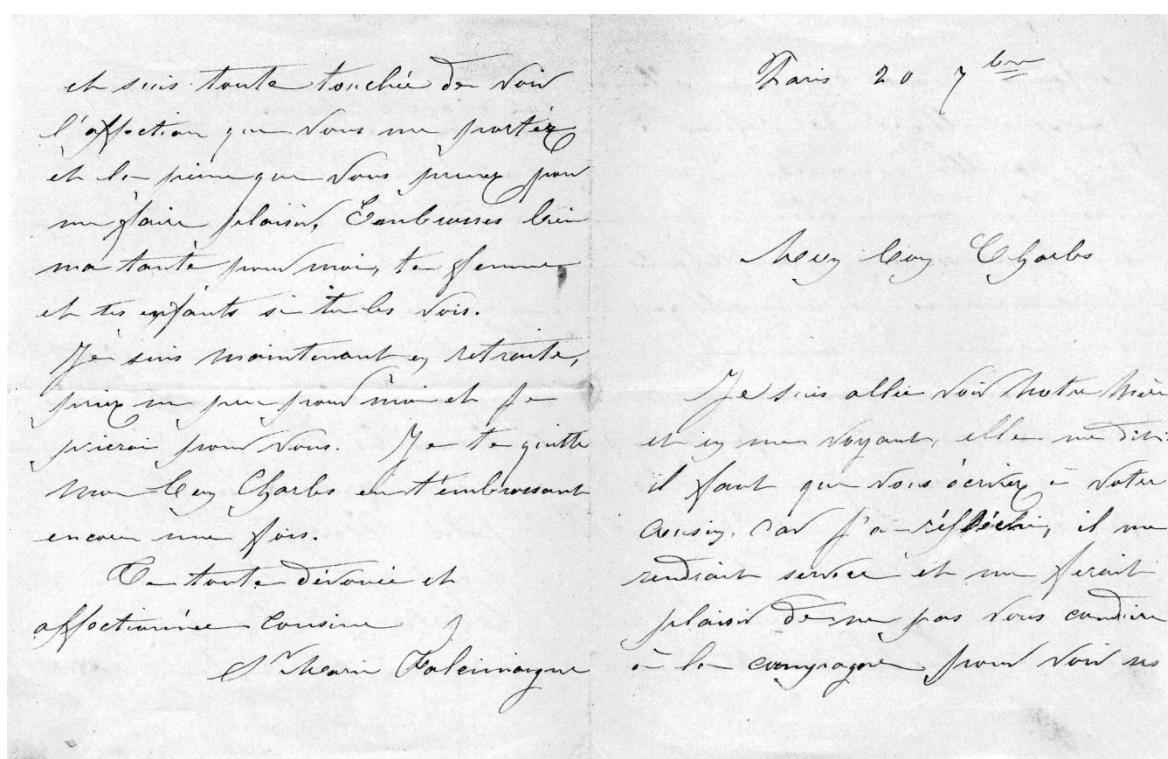
La lettre de Sœur Marie (Virginie Falcimaigne)

Cette lettre à son cousin Charles date du 20 septembre sans mention d'année. Sœur Marie commence par expliquer qu'elle a vu sa mère supérieure, sans doute pour une autorisation de sortie qui avait probablement fait l'objet d'une demande antérieure puisque sa supérieure lui donne une réponse dès qu'elle la voit. Charles devait par ailleurs avoir eu connaissance de cette demande puisqu'elle ne lui explique rien. Compte tenu de ce qui suit, on peut penser qu'il l'avait invité à venir quelques jours chez lui pour voir ses enfants à la campagne, probablement à Arcueil où il a une maison.

La réponse la mère supérieure est négative. Ce n'est pas un non franc, mais elle demande à Marie que son cousin ne l'invite pas à la campagne. Marie a la permission de sortie d'une journée dans Paris, si son frère Alexandre vient la chercher, mais pas plus.

Elle demande alors à Charles de faire venir ses enfants à un autre lieu de rendez-vous inconnu. « Peut-être que Marie fera venir les siens », dit-elle. Elle demande si Alexandre ira la chercher, prie Charles de tout arranger, de le faire savoir à son oncle [probablement Antoine qui était son tuteur], d'embrasser son frère, sa femme et le petit Henry. « Embrasse bien ma tante pour moi, ta femme et tes enfants si tu les vois. ».

La lettre est probablement adressée à Charles à Paris.



Peut-on essayer de dater cette missive ? Sœur Marie parle des enfants de Charles. On est donc en 1876 ou après. Mais elle parle de voir les enfants de Marie en utilisant le pluriel alors que sa belle-sœur Marie Reignard, épouse d'Alexandre, n'a jamais eu plus d'un enfant vivant à la fois : en septembre 1876, ils avaient un enfant d'1 an, Henri Victor, décédé en décembre 1876. Un autre Henri est né en décembre 1877. La lettre ne pourrait dater que de septembre 1876, septembre 1878 ou après.

Il est possible qu'il s'agisse plutôt de Delphine Marie (épouse Bacon), la fille d'Antoine. En tout cas, s'il s'agit bien des enfants (au pluriel) de Delphine Marie, ce serait en septembre 1879. Cette date est plus vraisemblable que 1878 car Antoine Gustave, qui est aussi son cousin comme Charles, est décédé le 2 septembre 1878. C'eût été si récent qu'elle en aurait parlé dans sa lettre. De plus le contexte politique pouvait expliquer les réticences de la mère supérieure à laisser sortir ses filles. Les élections de janvier 1879 avaient amené une majorité républicaine, l'Assemblée nationale était revenue de Versailles à Paris, la Marseillaise

devenue l'hymne officiel, enfin les communards amnistiés, sans parler de l'expulsion des religieux de l'enseignement universitaire : des horreurs pour des catholiques conservateurs...

En résumé la lettre est de 1879, 1880, 1881 ou 1882. Après, Alexandre est décédé. Peut-être pas 1880 car elle aurait parlé du décès de sa tante Marie Pichot. 1879 est douteux aussi : le deuxième enfant avait 2 mois. En ce temps-là, on ne trimballait pas les bébés aussi jeunes. 1881 ou 1882 seraient vraisemblables : les années des lois sur la gratuité de l'enseignement primaire (1881) et son obligation (1882). Les tensions avec les ordres enseignants étaient considérables.

Sœur Marie faisait partie des Sœurs de St-Vincent-de-Paul, ordre hospitalier et enseignant. Depuis 1865, elle résidait à la Maison de la charité de Metz (Moselle). Metz étant tombé sous la domination allemande après la guerre de 1870, on peut aussi se demander si les religieuses pouvaient facilement circuler entre Metz et Paris : elle dit être « *en retraite* » ce qui pouvait justifier un voyage à Paris à la maison-mère et signale que ce serait probablement « *le dernier jour* ».

Au passage, on remarque les nombreux décès (4) dans la famille Falcimaigne au cours des années 1875-1883.

Rédaction : Anne Falcimaigne

Collaboration : Jean Falcimaigne

Mise à jour : 15 février 2025